

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

Loi du 19 décembre 2008
Protection et Gestion des Eaux

AVIS de publication

Demande en Autorisation

En exécution des dispositions de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été adressée à l'Administration de la gestion de l'eau.
EAU/AUT/23/0397.

Objet de la demande :	Forage géothermique
Lieu de l'exploitation :	3, rue des Jardins L-6632 Wasserbillig
Demandeur :	Monsieur Stephan HAIN
Date de la demande :	21 mars 2023

Le présent avis est affiché du 05 mai 2023 au 22 mai 2023 inclus de manière usuelle à la maison communale.

Wasserbillig, le 05 mai 2023

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,